

SNCF : LA VALIDITÉ DES BILLETS TER ET INTER-CITÉS RÉDUITE À 7 JOURS

Category: [Transport de voyageurs](#)

Tag: [Scandale](#)



Attention ! Changement important au 1er septembre 2014.

La validité de ces billets est ramenée de 61 à 7 jours ! L'article paru sur le site Internet de LE PARTICULIER est important :

[SNCF: la validité des billets TER et Intercités réduite à 7 jours](#)

Le motif serait de lutter contre un usage frauduleux de ces billets... Nous avons un léger doute.

